



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY

18.1960

UN/SA COLLECTION



Distr.
LIMITEE

T/PET.3/L.61
13 octobre 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE LA JEUNESSE POPULAIRE RUANDAISE
CONCERNANT LE RUANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2 du règlement intérieur du
Conseil de tutelle)

BUKAVU

24 SEPTEMBRE 1960

ASSEMBLEE GENERAL ONU COMMISSION TUTELLE NEWYORK
PAYS RUANDA DE PEUPLE PAR MASSACRE ET EXPLUSIONS CONTRE PARTISANTS INDEPENDANCE STOP
JEUNESSE POPULAIRE RUANDAISE CONDAMNE OFFICIELLEMENT ATTITUDE ET MANOEUVRE
ADMINISTRATION TUTELAIRE STOP EXIGE DEPART TROUPES BELGES ET INDEPENDANCE IMMEDIATE
STOP SOLLICITE VOTRE APPUI AFIN CONQUERIR CETTE INDEPENDANCE TOTALE FULLSTOP

JEUNESSE POPULAIRE RUANDAISE
